

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS, LE 3 FEVRIER 2010

L'opérateur de transports publics TRANSDEV et CAISSE D'EPARGNE signent un accord-cadre pour développer conjointement des offres commerciales

TRANSDEV et CAISSE d'EPARGNE annoncent avoir signé un accord-cadre pour mettre en commun leurs compétences dans la conception d'offres innovantes destinées aux clients des transports collectifs urbains.

Cet accord, premier de ce type à être conclu à l'échelle nationale, trouvera sa première application pratique dans la possibilité, pour les clients des réseaux du groupe TRANSDEV, de recharger leur carte de transport sur les automates bancaires de la Caisse d'Épargne. Dans un deuxième temps, une carte bancaire sans contact intégrant l'application de transport des réseaux TRANSDEV, complétera le dispositif. Cette seconde innovation anticipe l'ouverture en cours du monde bancaire aux supports de paiement sans contact.

D'autres collaborations commerciales sont envisagées au regard des investissements futurs consacrés au développement des réseaux de transport.

Par cet accord, TRANSDEV réaffirme son engagement à développer des solutions qui facilitent la vie des clients en élargissant son offre, tant en termes d'accès au réseau que de moyens de paiement (rechargement, distribution et vente). Plusieurs réseaux du groupe TRANSDEV ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour ces nouveaux services et étudient leur mise en œuvre.

« Nos deux groupes ont en commun une même culture de service aux collectivités locales. Avec les innovations que cet accord-cadre permet d'envisager, nous répondons aux attentes des Autorités Organisatrices de transports, toujours à la recherche de solutions simplifiant l'utilisation des transports publics, en leur proposant des canaux de vente qui augmentent le confort d'utilisation tout en réduisant les coûts de distribution des titres de transport », déclare Joël Lebreton, Président-Directeur Général du groupe TRANSDEV.

Pour la Caisse d'Épargne, cet accord-cadre lui permet de nouer une relation commerciale forte avec un leader mondial sur le marché des transports et de renforcer l'ancrage solide de son réseau auprès des élus, des collectivités et des acteurs institutionnels locaux, au travers des projets qui seront mis en place.

« La Caisse d'Épargne, acteur bancaire de référence du développement régional et leader de son financement, partage avec le Groupe TRANSDEV, une tradition d'engagement auprès des collectivités locales. Cet accord-cadre nous permet de conforter notre rôle de banquier local, capable de mettre l'innovation au service des préoccupations actuelles des élus en charge des intérêts de la population de leur territoire », déclare Alain Lemaire, Membre du Directoire, Directeur Général - Caisses d'Épargne BPCE.

En unissant leurs forces dans le domaine du développement des transports publics urbains en France et en Europe, TRANSDEV et la Caisse d'Épargne souhaitent en outre contribuer à l'un des objectifs du Grenelle de l'environnement : diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020.

Les Caisses d'Épargne : un réseau impliqué auprès des élus dans les problématiques liées aux transports.

Fortes de leur ancrage territorial, les 17 Caisses d'Épargne régionales, représentées au niveau national par l'organe central BPCE, sont les partenaires bancaires des acteurs publics et privés qui participent au développement local.

Positionnées comme la banque des décideurs en régions et acteurs de référence sur le secteur public territorial, les Caisses d'Épargne interviennent auprès de l'ensemble des collectivités et institutionnels locaux, quelle que soit la taille des projets et des maîtres d'ouvrage (communes, groupements intercommunaux, départements, régions, établissements publics locaux etc....).

En 2009, comme l'année précédente, les Caisses d'Épargne confirment être un acteur incontournable du financement du secteur public territorial avec une part de marché du 1/3 des flux nouveaux et un encours de crédits de près de 37 milliards d'euros à fin juin 2009.

Au nom des Caisses d'Épargne, le groupe BPCE a contracté des partenariats avec l'ensemble des associations représentatives des élus locaux (AMF, AMGVF, ADF, ARF, ACUF, etc....) dont notamment le GART avec lequel il collabore, en tant qu'acteur bancaire financeur de grands projets de TCSP, en faveur de l'optimisation des conditions de financement des infrastructures de transport en France. Dans ce domaine, les Caisses d'Épargne ont en outre développé un savoir-faire et une expertise spécifique en matière de partenariat public-privé, un domaine dans lequel il est un acteur de premier plan (BPCE est le partenaire financier du Groupe TRANSDEV pour la concession du tramway de Reims).

A propos du Groupe TRANSDEV

- TRANSDEV, filiale de la Caisse des Dépôts, est le 4ème opérateur privé de transport public en Europe.
- Avec 10 réseaux de tramway (Grenoble, Madrid, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Nottingham, Orléans, Strasbourg, Tenerife, Utrecht), 1 réseau en construction (Reims), et 2 métros en exploitation (Porto, Gênes), Transdev est un leader sur ce marché.
- Un leadership que Transdev déploie sur les modes doux comme l'Auto Partage, le co-voiturage et le vélo.
- Présent dans 9 pays, en Europe ainsi qu'au Canada et en Australie, Transdev assure les déplacements de 2 milliards de passagers par an.
- Le groupe gère un parc de plus de 20 000 véhicules, dont 16 000 autobus et autocars, 500 rames de tramway, 90 rames de métro, 30 trains, 110 trolleybus, 50 navettes fluviales et plus de 4000 véhicules de transport à la demande, marché sur lequel Transdev est leader européen.
- Il déploie son expertise selon trois axes complémentaires : l'exploitation des réseaux de transport, le montage et la conduite de grands projets et les services aux passagers.
- En 2008, le groupe gère un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros et s'appuie sur 46 000 collaborateurs.
- Pour accompagner les collectivités locales tout au long de leurs projets, Transdev mise sur sa maîtrise globale de la chaîne des déplacements et son expérience inégalée des partenariats public-privé.